

ÉVALUATION

La note d'éducation physique est composée de deux parties:

- pour 1/3 d'une note d'attitude
- pour 2/3 d'une note constituée de deux évaluations :
 - a) maîtrise de l'activité
 - b) performance

La pondération entre a) et b) est variable, en fonction de l'activité et de son enseignement.

- L'attitude reflète les comportements liés à la motivation - investissement, au respect des partenaires - adversaires / des règles de l'activité / du matériel.
- La maîtrise de l'activité reflète l'appropriation de notions enseignées
- La performance reflète les résultats mesurables